

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

#### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Liquide de refroidissement Edwards Drystar 2  
Autres moyens d'identification : Aucun  
Numéros de référence : H128-10-003, H128-10-004

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés : Agent de traitement de l'eau à usage professionnel  
Usages déconseillés : Non disponible

##### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Point de contact au Royaume-Uni

Edwards, Innovation Drive, Burgess Hill, West Sussex,  
RH15 9TW, Royaume-Uni

Renseignements généraux  
Tél. : +44 (0)8459 212223  
E-mail : info@edwardsvacuum.com

###### Point de contact en France

Edwards France SAS  
101 Rue de la Bongarde  
92230 Gennevilliers  
France

Renseignements généraux  
Tél. : +33 (0)1 41 21 12 56

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec : 1-800-424-9300

#### 2. Identification des dangers

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH : Mélange  
Classification conformément au  
règlement (CE) n° 1272/2008 : Non classifié  
Classification conformément à  
la directive 1999/45/CE : Non classifié

##### 2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Non applicable  
Mentions d'avertissement : Non applicable  
Mentions de danger : Non applicable  
Conseils de prudence : Non applicable  
Phrase(s) S : S37 - Porter des gants appropriés

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

#### 2.3 Autres dangers

Critères PBT : Non applicable

Critères vPvB : Non applicable

Autres dangers n'entraînant pas  
une classification : Non applicable

### 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Non applicable.

#### 3.2 Mélanges

| Composant        | Poids en % | N° CAS  | Classe de danger* | Phrase de risque / Mentions de danger* |
|------------------|------------|---------|-------------------|--|
| Propylène glycol | 75 à < 90  | 57-55-6 | Non applicable    | Non applicable                         |

\*Classe de danger, phrase de risque et mentions de danger. Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE 1272/2008 (modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression "Non applicable" figurera dans la colonne.

Le texte complet des phrases de risque et des mentions de danger déclarées figure à la Section 16.

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer au besoin. Poursuivre le rinçage pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Peau : Rincer abondamment la peau contaminée avec de l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en présence de symptômes.

Ingestion/Voie orale : Rincer la bouche à l'eau. Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'ingestion de liquide de refroidissement et si la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en présence de symptômes.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin en présence de symptômes.

Conseil général : Aucun.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### **NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2**

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun risque critique ni effet important connu.

Peau : Aucun risque critique ni effet important connu.

Ingestion/Voie orale : Aucun risque critique ni effet important connu.

Inhalation : Aucun risque critique ni effet important connu.

Symptômes liés à une surexposition :

Yeux : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Ingestion/Voie orale : Non disponible.

Inhalation : Non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au corps médical : Donner un traitement symptomatique. Contacter immédiatement un toxicologue en cas d'ingestion ou d'inhalation de grandes quantités du produit.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune connue.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie et d'explosion : En cas d'incendie ou de forte chaleur, la pression augmente et les récipients de liquide de refroidissement risquent d'exploser. Isoler l'endroit en éloignant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incendie.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent inclure le dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Précautions particulières pour les pompiers : Isoler rapidement l'endroit en éloignant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incident en cas d'incendie.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec masque complet, opérant en mode de pression positive. Les vêtements des pompiers (y compris les casques, bottes et gants de protection) conformes à la norme européenne EN 469 doivent assurer un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques.

Pour les propriétés d'inflammabilité, se reporter à la Section 9.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### **NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2**

#### **6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

##### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence**

Pour les non-secouristes : N'entreprendre aucune action impliquant un risque personnel ou n'ayant pas été précédée d'une formation adéquate. Evacuer les environs. Empêcher l'accès des personnes non concernées et non protégées. Ne pas toucher le liquide de refroidissement répandu ni marcher dedans. Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8).

Pour les secouristes : Si des vêtements spéciaux sont requis pour traiter le déversement accidentel, prendre connaissance des informations de la Section 8 relatives aux matériaux appropriés et inappropriés, ainsi qu'aux consignes d'hygiène supplémentaires.

##### **6.2 Précautions environnementales**

Eviter toute dispersion du liquide de refroidissement répandu, de même que tout ruissellement et contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou atmosphère).

##### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Porter les vêtements de protection individuelle requis (voir la Section 8). Faire preuve de prudence ; le site de la nappe peut être glissant.

###### **Grandes nappes**

Stopper la fuite si cela est possible sans risque. Eloigner les récipients de la zone de dispersion. Eviter toute pénétration dans les égouts, cours d'eau, sous-sols ou endroits confinés. Traiter les substances répandues dans une station de traitement des effluents ou contenir et récupérer les substances répandues à l'aide de matériaux absorbants non combustibles (par exemple, sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées) et les placer dans des récipients. Eliminer conformément aux dispositions de la Section 13.

###### **Petites nappes**

Stopper la fuite si cela est possible sans risque. Eloigner les récipients de la zone de dispersion. Diluer avec de l'eau et essuyer ou absorber à l'aide d'un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Eliminer conformément aux dispositions de la Section 13.

##### **6.4 Référence à d'autres sections**

Se reporter à la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Se reporter à la Section 13 pour plus d'informations sur les considérations relatives à l'élimination.

#### **7. Manipulation et stockage**

##### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuelle approprié lors de la manipulation du produit (voir la Section 8). Eviter de manger, de boire et de fumer dans des zones d'utilisation du produit. Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Se laver les mains après utilisation et avant de boire et de manger. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection individuelle avant de pénétrer dans des réfectoires.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales. Stocker dans le récipient d'origine ou dans un autre récipient agréé fabriqué dans un matériau compatible. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Recourir à un confinement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Bien refermer les récipients et les conserver à la verticale pour éviter toute fuite.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

| Composant        | ACGIH - TLV    | OSHA - PEL     | Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)   |
|------------------|----------------|----------------|---|
| Propylène glycol | Aucune définie | Aucune définie | 10 mg/m <sup>3</sup> - 8 h TWA (particules)<br>474 mg/m <sup>3</sup> - 8 h TWA (vapeurs et particules)<br>150 ppm - 8 h TWA (vapeurs et particules) |

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées : Aucune ventilation spéciale requise. Une bonne ventilation générale doit suffire pour contrôler l'exposition des travailleurs aux vapeurs présentes dans l'atmosphère. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation aspirante locale ou d'autres moyens techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites recommandées/réglementaires. S'assurer de la disponibilité de postes de lavage oculaire et de douches de sécurité, à proximité de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN 166 1F ou toute autre protection oculaire conforme aux normes agréées pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, brouillards ou vapeurs.

Protection des mains/de la peau : Porter des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, conformes aux normes agréées. 4 - 8 heures (délai de rupture) : caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire : Aucune requise en cas d'usage normal.

Mesures d'hygiène : Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé les produits chimiques, avant de manger, de fumer, d'utiliser les WC et à la fin de la journée de travail. Utiliser des techniques appropriées pour ôter les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Nettoyer à fond les chaussures contaminées avant de les porter à nouveau.

Autre protection/protection générale : Porter une salopette et des chaussures appropriées conformes aux normes agréées.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Il convient de contrôler les émissions du système de ventilation ou de l'équipement de procédé afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux prescriptions de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire de mettre en place des systèmes de lavage de gaz ou des filtres ou de procéder à des modifications techniques de l'équipement de procédé pour ramener les émissions à des niveaux acceptables.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |   |                |                   |
|---|--|---|----------------|-------------------|
| Aspect                                    | Liquide vert                                   | Point de fusion / point de congélation                                    | Non disponible | °C / °F           |
| Odeur                                     | Caractéristique                                | Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                     | 130 / 266      | °C / °F           |
| Seuil olfactif                            | Non disponible                                 | Point d'éclair  | Non applicable | °C / °F           |
| pH  | 7 à 8<br>[Conc. (% w/w) : 100%]                | Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Non disponible | °C / °F           |
| Taux d'évaporation                        | Non disponible                                 | Pression de vapeur  | Non disponible | hPa               |
| Inflammabilité (solide, gaz)              | Non disponible                                 | Densité de vapeur   | Non disponible | g/cm <sup>3</sup> |
| Solubilité(s)                             | Facilement soluble dans l'eau chaude et froide | Densité relative  | 1,047          | g/cm <sup>3</sup> |
| Coefficient de séparation : n-octanol/eau | Non disponible                                 | Température d'auto-inflammabilité   | Non disponible | °C / °F           |
| Propriétés explosives                     | Non disponible                                 | Température de décomposition  | Non disponible | °C / °F           |
| Propriétés comburantes                    | Non disponible                                 | Viscosité   | Non disponible | cSt               |

### 9.2 Autres informations

Non applicable.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Non disponible.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### **NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2**

#### 10.5 Matières incompatibles

Non disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune génération de produits de décomposition dangereux dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non disponible.

Irritation : Non disponible.

Corrosivité : Non disponible.

Sensibilisation : Non disponible.

Toxicité à dose répétée : Non disponible.

Cancérogénicité : Non disponible.

Mutagénicité : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique : Non disponible.

STOT - exposition répétée : Non disponible.

Danger par aspiration : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction : Non disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Effets sur les yeux : Non disponible.

Effets sur la peau : Non disponible.

Effets de l'ingestion / Effets oraux : Non disponible.

Effets de l'inhalation : Non disponible.

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Non disponible.

#### Autres informations

Non disponible.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### **NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2**

#### **12. Informations écologiques**

Aucun incident de dommages écologiques connu et aucun prévu dans des conditions d'utilisation normales.

##### **12.1 Toxicité**

Non disponible.

##### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Non disponible.

##### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non disponible.

##### **12.4 Mobilité dans le sol**

Non disponible.

##### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

##### **12.6 Autres effets néfastes**

Aucun effet néfaste connu.

#### **13. Considérations relatives à l'élimination**

Ce produit est classifié comme déchet dangereux conformément au code 16 03 06 du Catalogue européen des déchets (CED).

##### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eviter/minimiser la production de déchets de liquide de refroidissement autant que possible. Les enveloppes ou récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre.  
Jeter les excédents et le liquide de refroidissement non recyclable en faisant appel à une société agréée d'élimination des déchets. Eliminer le liquide de refroidissement conformément à la législation applicable en matière de protection de l'environnement et d'élimination des déchets et aux réglementations des autorités locales/régionales.

Conditionnement : Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. Il convient de recycler les déchets d'emballage. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée qu'en cas d'impossibilité de procéder au recyclage.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

#### 14. Informations relatives au transport

##### 14.1 Numéro ONU

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.3 Classe de danger pour le transport

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.4 Groupe d'emballage

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.5 Dangers pour l'environnement

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| ADR/RID        | IMDG           | IATA           | TDG - Canada   | DOT - Etats-Unis |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable   |

##### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2

#### 15. Informations réglementaires

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Europe

Ce produit a été classé conformément au règlement européen n° 1907/2006 (REACH) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Classé dangereux à livrer : Non.

Loi fédérale allemande sur la gestion des eaux : Classe de contamination de l'eau - WGK 1

###### Etats-Unis

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de substances chimiques toxiques soumises aux obligations de notification de l'article 313 de l'EPCRA (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act) de 1986 et de la norme 40 CFR partie 372.

Californie - proposition 65 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'état de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

###### Canada

Classification WHMIS : Non applicable.

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste des substances domestiques (DSL) du Canada.

##### 15.2 Evaluation de la sécurité des produits chimiques

Non disponible.

#### 16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à la norme ANSI Z400.1, au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) et au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

##### 16.1 Texte complet des mentions et phrases abrégées

Phrase(s) S S37 - Porter des gants appropriés

##### 16.2 Codes de danger NFPA / HMIS

| Codes de danger NFPA |                | Codes de danger HMIS |                | Système de classement |
|----------------------|----------------|----------------------|----------------|-----------------------|
| Santé                | Non disponible | Santé                | Non disponible | 0 = Pas de danger     |
| Inflammabilité       | Non disponible | Inflammabilité       | Non disponible | 1 = Léger danger      |
| Instabilité          | Non disponible | Réactivité           | Non disponible | 2 = Danger moyen      |
|                      |                |                      |                | 3 = Danger sérieux    |
|                      |                |                      |                | 4 = Grave danger      |

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

### **NOM DU PRODUIT : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT - EDWARDS DRYSTAR 2**

#### 16.3 Source d'informations pour cette fiche de données

- Fiche de données de sécurité "Drystar 2 0.9 Ltr" d'Alpha Alent plc, version 1, date de publication : 17/04/2013.

#### 16.4 Glossaire

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road; ANSI - American National Standards Institute; Canadian TDG - Canadian Transportation of Dangerous Goods; CAS - Chemical Abstracts Service; Chemtrec - Chemical Transportation Emergency Center (US); DSL - Domestic Substances List; EC - Effective Concentration; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits; EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act; GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals; HMIS - Hazardous Material Information Service; IATA - International Air Transport Association; IMDG - International Maritime Dangerous Goods; LC - Lethal Concentration; LD - Lethal Dose; NFPA - National Fire Protection Association; OSHA - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour; PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic; vPvB - Very Persistent, Very Bioaccumulative; PEL - Permissible exposure limit; RID - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail; SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA - Self-Contained Breathing Apparatus; STEL - Short Term Exposure Limit; TLV - Threshold Limit Value; TSCA - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; TWA - Time-Weighted Average; US DOT - US Department of Transportation; WHMIS - Workplace Hazardous Materials Information System.

#### 16.5 Révisions :

Juin 2010 - Fiche de données mise à jour en fonction des toutes dernières informations réglementaires.

Novembre 2011 - Fiche de données mise à jour en fonction des informations de sécurité récentes du fournisseur.

Novembre 2012 - Mise à jour des points de contact en Europe et aux Etats-Unis.

Juillet 2013 - Fiche de données mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) et au SGH.

Décembre 2013 - Changements mondiaux du format.

Janvier 2016 - Mise à jour des points de contact. Date de révision non modifiée pour conserver la date de révision prévue tous les deux ans de la fiche FDS.

---

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant ; la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on leur accorde.